

## VERS LA CREATION D'UNE SOCIETE FRANC-MONTAGNARDE DE TIR AU PETIT CALIBRE

Depuis fort longtemps déjà, de nombreux tireurs francs-montagnards désiraient voir dans le district la création d'une Société de tir au petit calibre. Leur vœu va bientôt être comblé.

Une assemblée d'orientation s'est tenue vendredi soir à l'Hôtel du Lion d'Or, à Montfaucon, en présence d'une vingtaine de participants. Celle-ci fut présidée par M. Gigandet, gendarme aux Bois.

Les intéressés ont tout d'abord appris avec plaisir et reconnaissance que la commune de Saignelégier mettrait gracieusement le terrain nécessaire à la disposition de la nouvelle Société. L'emplacement prévu serait situé au lieu dit : «Sous-la-Neuvevie».

L'assemblée procéda à l'élection d'un comité provisoire. Placé sous la présidence de M. R. Zucholi, de Saignelégier, il a pour mission d'établir notamment un devis et un plan de financement. Ensuite une assemblée constitutive sera convoquée. D'ores et déjà nous souhaitons une heureux développement à la Société naissante, laquelle trouvera certainement de nombreux adeptes.

## Assemblée générale des tireurs au Petit calibre

Lors de leur dernière assemblée générale tenue à l'Hôtel Bellevue sous la présidence de M. Alfred Oberli, les membres de la Société de tir au Petit calibre ont approuvé le procès-verbal rédigé et présenté par M. Maurice Vallat, du Noirmont, ainsi que les comptes commentés pour la dernière fois par le dévoué caissier M. Ernest Schweizer, jun., de Saignelégier, qui a demandé d'être remplacé au sein du comité.

Après l'admission de quatre nouveaux membres — ce qui porte à 39 l'effectif de la société — le président félicita les heureux lauréats à qui furent remis de nombreux prix par les différents chefs de tir. Il termina son rapport en remerciant vivement ses amis et collaborateurs du comité, avec une mention particulière au dévoué cantinier, M. René Wermeille, des Bois.

Tour à tour Pierre Boichat, responsable des tireurs Pistolet et Rudolf Meier des Pommerats, responsable des tireurs Petit calibre firent revivre des heures de joie en rappelant les palmarès de la saison écoulée au cours de laquelle nos tireurs francs-montagnards ont réalisé d'excellentes performances. Le président souigna celle de Pierre Boichat des Bois qui, au Tir individuel Pistolet prend la première place sur plan cantonal et se retrouve au deuxième rang au classement fédéral. Bravo, ce brillant résultat méritait d'être rappelé.

### Elargissement du comité

Afin d'assurer une meilleure répartition des charges, le nombre des membres du comité est porté de 9 à 13. Le nouveau comité se composera des tireurs suivants : Alfred Oberli, Saignelégier, président ; Edgar Gigandet, Les Bois, vice-président ; Georges Boichat, Tramelan, secrétaire ; Maurice Vallat, Le Noirmont, caissier ; Rudolf Meier, Les Pommerats et Walter Koch, Le Noirmont, chefs de tir Petit calibre ; Pierre Boichat, Les Bois, chef de tir Pistolet ; Max Oberli, Saignelégier, chef du matériel ; René Wermeille, Les Bois, responsable de la cantine, ainsi que Charles Egli, Saignelégier, Georges Donzé, Les Breuleux, Edouard Zihlmann, Montfaucon et Michel Mailard, Saignelégier, comme membres assesseurs.

Paul Jost de Saignelégier et Joseph Boichat des Bois sont également confirmés dans leurs fonctions de vérificateurs des comptes.

### Activité 1972

Sur proposition du comité et en accord avec les instances compétentes, le programme de la saison 72 est arrêté, en voici les principales manifestations :

#### PISTOLET

Tir en campagne : Saignelégier 17 et 18 juin.  
Tir individuel : Saignelégier jusqu'au 15 août.  
Tir du Marché-Concours : 12 et 13 août.

#### PETIT CALIBRE

Championnat de groupes. Tir préalable : Saignelégier le samedi 25 mars de 13 h. à 17 h.  
Tir d'association jurassienne, Concours de groupes : Saignelégier, 8 et 9 avril.  
Finale du championnat de groupes jurassiens : Saignelégier, 15 avril.  
Concours cantonal : Saignelégier, 6 et 7 mai avec un tir préalable le 29 avril.  
Match interne : Saignelégier, 22 mai (lundi de Pentecôte).  
Tir d'inauguration du stand : 24 juin.  
Tir fédéral au Petit calibre : Bienné, 30 juin - 10 juil.  
Concours fédéral de section : Moutier, 9 et 10 sept.  
Tir au cochon : Saignelégier, 7 et 8 octobre.  
Comme on a pu le remarquer de nombreux tirs d'association jurassienne ont lieu au stand Sous-la-

Neuvevie, ce qui témoigne de la belle activité de la section franc-montagnarde. Certes il ne faut pas oublier que la Société de tir Petit calibre des F.-M. doit faire face à de lourdes charges financières à la suite de la construction du stand Sous-la-Neuvevie ce qui nécessite et justifie cette intense activité dont le but est de réduire au plus vite les dettes de la section.

A ces tirs importants, s'ajoutent encore différents tirs locaux qui seront annoncés en temps voulu.

### Tir jurassien 1973

C'est à la section des Franches-Montagnes qu'échoit la charge d'organiser le Tir jurassien Petit calibre 1973. Les dates seront connues sous peu et d'ores et déjà les travaux préparatifs sont en cours. Ce sera une manifestation d'importance nationale qui devrait réunir à Saignelégier plusieurs milliers de tireurs répartis sur deux week-end de trois jours. M. Edgar Gigandet des Bois, président de l'Association jurassienne des sociétés de tir au Petit calibre commenta cette fête centrale et précisa qu'à cette occasion on organisera également un Tir de maîtrise avec Concours de section ce qui devrait donner à ce grand rendez-vous des tireurs jurassiens et suisses une importance particulière.

C'est par les paroles de remerciements et d'encouragement du président que se termina cette sympathique assemblée qui avait réuni une trentaine de tireurs dont une femme.

### Soirée récréative

Samedi dernier, une trentaine de tireurs accompagnés de leurs épouses se sont retrouvés au stand Sous-la-Neuvevie pour la soirée récréative annuelle.

Après un jass au cochon raccourci, une délicieuse gelée de ménage apprêtée avec soin par quelques épouses dévouées fit la joie de tous les participants.

Au terme de la soirée qui se déroula dans une chaude ambiance de camaraderie, de nombreux lots ont récompensé les meilleurs jasseurs.

A l'année prochaine !

Article provenant des archives du journal Le Franc-Montagnard

Mercredi 10 mai 1972

## Tir

### AU STAND DE SOUS-LA-NEUVEVIE PREMIER TIR AU PETIT CALIBRE

Il appartenait au Petit calibre romand de Bienne d'organiser cette première rencontre de la saison. Comme les installations de Bienne sont insuffisantes pour la mise sur pied de ce concours, celles de la section des Franches-Montagnes, à Saignelégier, lui ont été mises à disposition. C'est ainsi que toutes les sections du Jura-Sud se donnèrent rendez-vous sur le Haut-Plateau jurassien pour y ouvrir les feux d'une saison de tir qui a un peu partout le Tir fédéral de Bienne en point de mire.

Les conditions de temps, pour la saison, ont été bonnes. Malgré le froid, les prestations ont été remarquables. Nous n'en voulons pour preuve que la moyenne de 95,885 pts de la section des Franches-Montagnes, la meilleure des six en lice; les 288 pts du groupe «Les Forts» de Moutier, les 98 pts d'Ernest Schweizer, de Saignelégier, et de Baptiste Domeniconi de Bienne, en section, et encore les 60 pts (maximum) d'Ernest Schweizer, au concours de groupes.

#### Classements

CONCOURS DE SECTIONS: 1. Franches-Montagnes 95,885; 2. Orvin 94,070; 3. Moutier 93,206; 4. Bienne 91,268; 5. Tavannes 91,150; 6. Bévilard 90,612.

INDIVIDUELS: Ernest Schweizer, Saignelégier, 98; 2. Baptiste Domeniconi, Bienne, 98; 3. Heinz Marti, Bienne, 97; puis: 15. M. Gigon, Franches-Montagnes, 94; 17. E. Zihlmann, Franches-Montagnes, 94; 18. Rob. Oberli, Saignelégier, 94; 20. Ruedi Meier, jun., Les Pommerats, 94, etc.

CONCOURS DE GROUPES: 1. Moutier (Les Forts) 288; 2. Franches-Montagnes (Barbara) 286; 3. Bienne (I) 285; 4. Moutier (Les Faibles) 278; 5. Tavannes (I) 271; 6. Franches-Montagnes (Sangliers) 270; puis 10. Franches-Montagnes (Gentiane) 266; 12. Tavannes (II) 265, etc.

INDIVIDUELS: 1. Ernest Schweizer, Saignelégier, 60 pts (maximum); 2. Rudolf Meier, vét. Les Pommerats, 59; 3. Edgar Gigandet, Les Bois, 59; 7. Roger Evalet, Les Bois, 58.

CLASSEMENT INDIVIDUEL COMBINÉ, section et groupe: 1. Ernest Schweizer, Saignelégier, 158 (98-60); 2. Baptiste Domeniconi, Bienne, 155 (98-57), etc.

Jeudi 22 juin 1972

## Tir

### INAUGURATION DU STAND DE TIR SPORTIF des Franches-Montagnes

Samedi prochain 24 juin

C'est le 1er mars 1968 qu'une assemblée des tireurs sportifs décidait la fondation de la «Société de tir au petit calibre et pistolet» des Franches-Montagnes. Cette société a de suite démontré sa vitalité car les résultats obtenus par les petits calibristes ou les pistolistes ont maintes fois occupé les colonnes sportives de la presse. Depuis sa fondation, les tireurs ont paré au plus pressé et dès le terrain de Sous-la-Neuvevie à Saignelégier à leur disposition, ils y ont construit un magnifique stand comportant 16 cibles automatiques. Le temps et l'argent étant denrées rares en cette société, le stand n'avait pu être terminé, raison pour laquelle l'inauguration officielle n'aura lieu que samedi prochain 24 juin. Il s'agit surtout, pour les tireurs sportifs du Haut-Plateau, de donner l'occasion à MM. les représentants des Autorités et Invités de faire connaissance avec un groupement qui a su, par son travail et sa volonté, équiper notre région d'une installation que pourraient jalouser bien des tireurs de cités importantes. Situé dans un site remarquable, le nouveau stand s'harmonise dans le paysage et tous ceux qui ont déjà eu l'occasion de s'y rendre sont enchantés de son emplacement et de ses alentours.

Nous adressons tous nos vœux de réussite à la Société de tir au petit calibre et pistolet des Franches-Montagnes qui, sous la dynamique présidence de M. A. Oberli, s'alignera prochainement à la Fête fédérale de tir au petit calibre à Bienne.

### Journée des jeunes tireurs de la Fédération de tir des Franches-Montagnes

Conformément à la décision prise lors de la dernière assemblée de la FTFM, les jeunes tireurs se rencontreront à Saint-Brais samedi après-midi 24 juin à l'occasion de leur journée régionale.

Tous les participants au cours JT 1972 auront à cœur de se joindre à cette rencontre toute amicale.

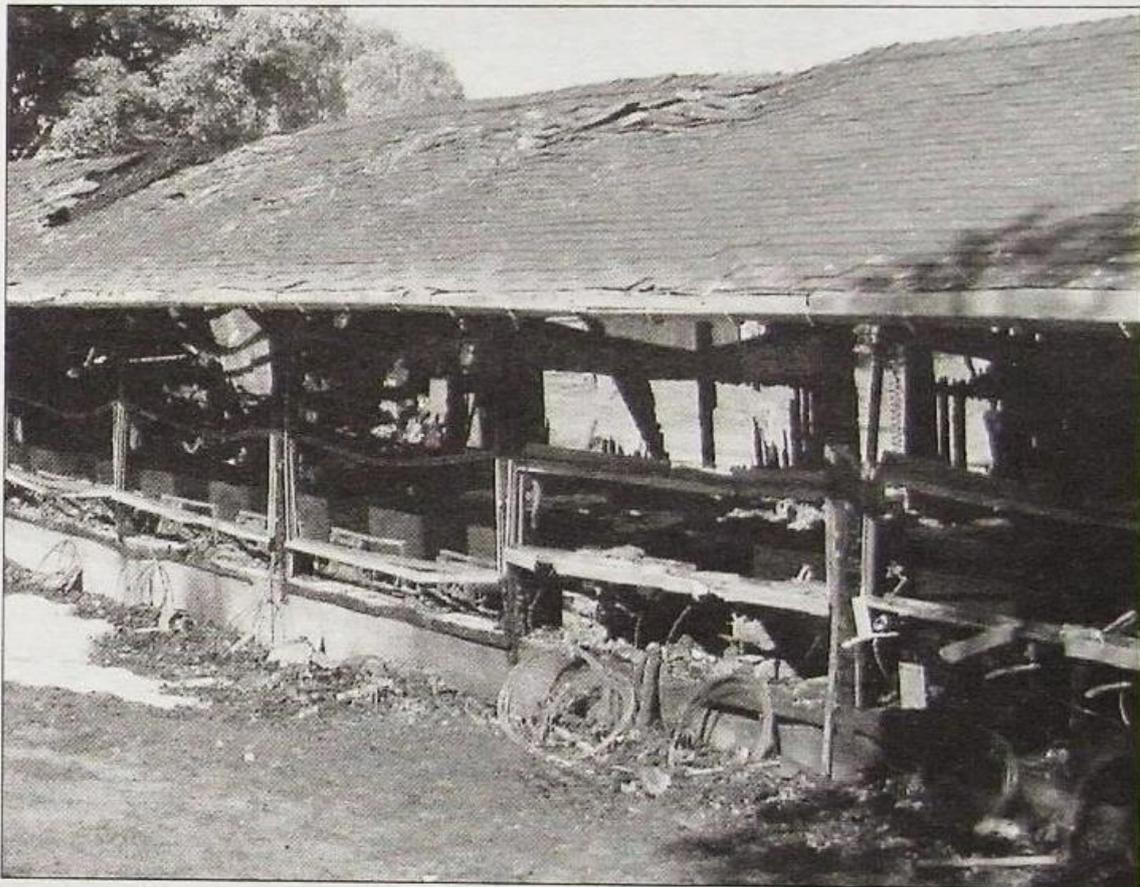
Les organisateurs souhaitent d'avance la plus cordiale bienvenue aux jeunes tireurs et à leurs dévoués moniteurs.

### RAPPEL Petit Calibre Pistolet

Tous les membres présents au stand à 14 heures.  
Tir et inauguration. Le comité

Mardi 26 juin 2001

*A quelques jours du 3<sup>e</sup> Tir cantonal jurassien*  
**Le stand de Sous-la-Neuvevie  
détruit par les flammes**



Dimanche, vers 23h20, le Corps des sapeurs-pompiers de Saignelégier était alerté par le Centre d'engagement et de télécommunications (CET) de Delémont: le stand de tir au petit calibre de Sous-la-Neuvevie était la proie des flammes. Très rapidement sur place, une trentaine d'hommes, conduit par le commandant Roland Oberli, réussissaient à maîtriser l'incendie vers 0h30. En dépit de cette prompte intervention, le bâtiment était quasiment totalement détruit. La police judiciaire et le service d'identification étaient sur les lieux pour tenter d'en trouver l'origine. A quelques jours de l'ouverture du 3<sup>e</sup> Tir cantonal jurassien, le 29 juin, les enquêteurs n'excluent pas un acte criminel. Le stand de Sous-la-Neuvevie devait accueillir les compétitions à 25 et 50 mètres. A l'heure de mettre sous presse, lundi après-midi, il semblait fort vraisemblable que le programme soit maintenu à cet endroit, avec des installations provisoires. On imagine l'amertume des organisateurs qui, toutefois, ont décidé de ne pas baisser les bras en dépit de ce sinistre. Les premières estimations font état de dégâts pour près de 700 000 francs, dont quelque 200 000 de matériel informatique pour la manifestation à venir. (pha)

Mardi 3 juillet 2001

Journée officielle du 3<sup>e</sup> Tir cantonal jurassien

**On a parlé tir et... chevaux**

Alors que près d'un millier de tireurs étaient présents dimanche sur le Haut-Plateau pour pratiquer leur sport favori, le 3<sup>e</sup> Tir cantonal jurassien vivait simultanément sa journée officielle au Pêche à Montfaucon. Invité d'honneur de cette manifestation, le Conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, a montré l'exemple et a démontré de réels talents devant la cible. Il est vrai que lorsque l'on est colonel, ce genre d'exercice n'a rien d'incongru. Le tir a bien entendu été au centre des différentes allocutions dimanche. Toutefois, au pays du cheval, le Conseiller fédéral ne manqua pas d'évoquer les importantes réformes que vit son département et qui touchent l'élevage.



Samuel Schmid et Pierre Paupe lors de l'hymne national.

**«Je ne veux pas abandonner les éleveurs»**

Dans l'année XXI, processus complexe, la réforme touche bien sûr les tireurs, mais aussi les Franches-Montagnes, dira Samuel Schmid. En effet, dans le projet de plan directeur d'Armée XXI, la suppression des troupes du train est envisagée. Rappelant que le projet est en consultation, le Conseiller fédéral veut évaluer les avantages et les inconvénients de toutes les propositions qui lui seront soumises. Mais une chose est certaine, poursuivra-t-il, «je ne veux pas abandonner les éleveurs à leur sort. Comme le tir, le cheval fait partie de nos traditions et des richesses de notre pays». Pour ce Tir cantonal, Samuel Schmid soulignera qu'il a répondu à l'invitation du président d'organisation et Conseiller aux Etats, Pierre Paupe. Il ne cachera pas l'affection qu'il a pour les Franches-Montagnes, «j'aime ce pays, ces paysages, et j'aime les habitants de cette belle région où je ne rate jamais une occasion de venir». Dans son discours en l'honneur des tireurs, il réaffirmera son engagement pour que le tir à air comprimé devienne, comme prévu, une discipline de l'Armée et Sport.

**Un acte stupide**

En présence de nombreuses personnalités civiles, militaires, religieuses et politiques, parmi lesquels le Conseiller national Fran-

çois Lachat et le président du Parlement, Marcel Hubleur, d'autres orateurs monteront à la tribune.

Le président du Gouvernement jurassien, Claude Hêche, félicite les organisateurs pour leur travail, leur dévouement et leur bénévolat, condition sine qua non pour la réussite d'une telle manifestation. Il les assure de son soutien pour le tir sportif dans notre région. Rappelant l'incendie criminel qui détruisit le stand de Sous-la-Neuvevie, il condamna l'attitude des auteurs de cet acte stupide. Le ministre jurassien souligna aussi l'engagement et l'enthousiasme qui caractérisent les milieux du tir sportif, sport exigeant, symbole d'un engagement clair. Il dit sa confiance dans le travail de la nouvelle Fédération jurassienne de tir, par les sociétés et les associations de tir qui fournissent de grands efforts pour attirer les jeunes filles et jeunes garçons vers le tir sportif.

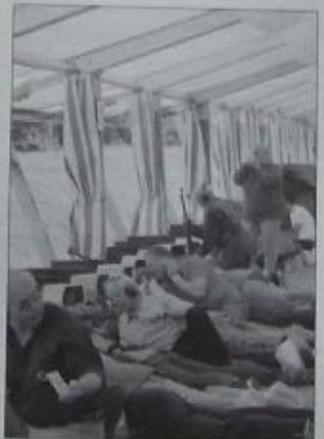
Michel Thiébaud, président de la toute nouvelle Fédération jurassienne de tir, qui regroupe depuis peu les membres de la Société jurassienne de tir sportif et ceux de la Société cantonale jurassienne de tir, félicita lui aussi les organisateurs pour la qualité de leur travail et leur audace qui ponctuent trois années de travail. Marino Martinoli, maire de Montfaucon, après avoir présenté la commune-mère des Franches-Montagnes, salua à son tour le défi relevé par les organisateurs et la contri-

bution de ce tir cantonal pour l'économie de la région. Aux quelque 6000 tireurs provenant de toute la Suisse mais aussi de l'étranger, il souhaita la bienvenue chez les S'P'ntinais.

**Un cadeau inattendu**

Maître de cette cérémonie officielle - rehaussée par les prestations de la Fanfare de Montfaucon - Les Enters, puis des Anciens Cadets des Breuleux, plus affûtés que jamais -, Pierre Paupe a accueilli les invités. Relevant l'esprit de fête des Jura-siens, il dit son souhait de voir ce 3<sup>e</sup> Tir cantonal contribuer à la cohésion nationale. A la fin de la manifestation, et après la remise de la bannière cantonale aux organisateurs, Humbert Beuchat, un des responsables des jeunes tireurs, remit un t-shirt à Samuel Schmid au nom des jeunes tireurs cantonaux, récompensant sans doute sa performance matinale!

Hier lundi, un nouveau millier de tireurs étaient présents à Montfaucon et Saignelegier. La deuxième phase de cet événement se poursuivra de jeudi à dimanche. Le moment sera alors venu de tirer un bilan après le passage attendu de quelque 6000 sportifs! (pha)



Du monde, beaucoup de monde au stand du Pêche.

**Prévention de la cécité due à la pauvreté**

**Sept millions récoltés**

En 2000, la CBM Mission chrétienne pour les aveugles a reçu quelque 7 millions de francs sous forme de dons et de legs. Les versements de dons affichent une progression réjouissante de 564 000 francs par rapport à l'an dernier. En ce qui concerne les legs, le résultat exceptionnel de 1999 n'a pas pu être renouvelé. Ces legs se montent à 842 235 francs, alors qu'ils avaient atteint 3 200 000 francs l'année précédente. Pour la seule région des Franches-Montagnes, nous avons collecté la somme de 1531 francs. La CBM remercie de tout cœur les donatrices et les donateurs de cette région pour leur généreux geste de solidarité.

Au total, CBM Suisse soutient 102 projets dans des régions pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Son activité porte principalement sur les programmes ophtalmologiques ainsi que sur la formation professionnelle et la réinsertion d'aveugles et de handicapés.

La CBM est la plus grande organisation non gouvernementale du monde active dans le domaine de la prévention de la cécité. Elle est reconnue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Chaque année, elle soigne davantage de patients que la Suisse ne compte d'habitants. Elle est engagée au premier plan dans le programme OMS «Vision 2020», qui vise à éradiquer d'ici l'an 2020 la cécité évitable. Sur les 45 millions d'aveugles dans le monde, 80% pourraient en effet retrouver la vue si les moyens financiers nécessaires pour les soins médicaux sur place, une alimentation équilibrée et de meilleures conditions d'hygiène pouvaient être garantis. (comm.)



La concentration n'est pas un vain mot.

Jeudi 12 juillet 2001

## Plus de 5800 tireurs au 3<sup>e</sup> Tir cantonal jurassien **Un bilan très satisfaisant**



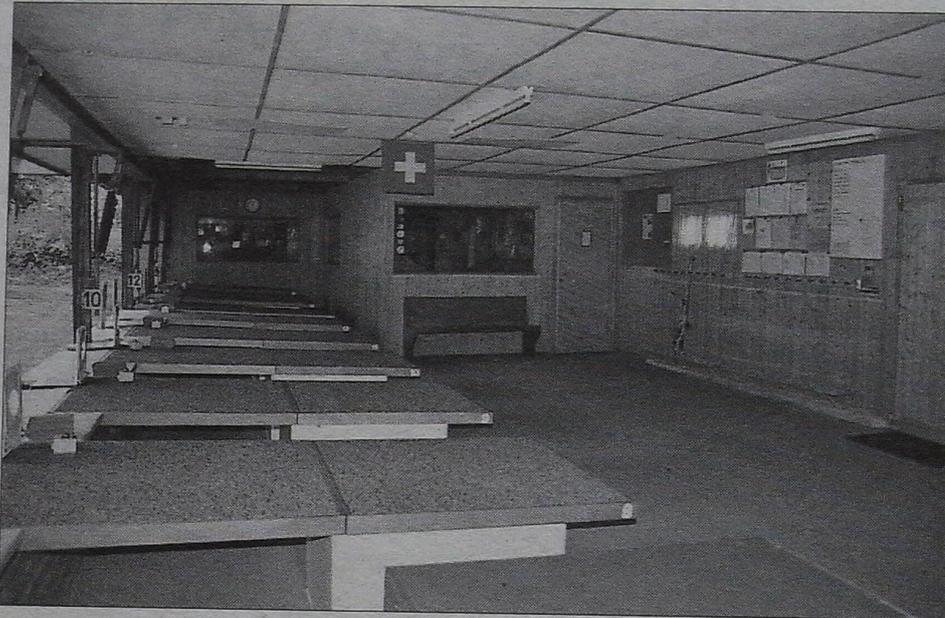
Le 3<sup>e</sup> Tir cantonal jurassien s'est terminé dimanche 8 juillet à 17 heures. Au terme des huit journées de compétition, les organisateurs exprimaient leurs satisfactions: aucun accident à signaler lors de cette manifestation qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions. La participation totale s'est élevée à 5810 tireurs, dont 4937 à 300 mètres et 873 à 50 et 25 m. La majorité des sportifs ont dit le plaisir qu'ils ont eu à tirer dans les Franches-Montagnes. Heureux de l'accueil réservé et enthousiasmés par les paysages, nombreux furent ceux affirmant vouloir revenir dans la région avec leurs familles.

L'attentat contre le stand de tir 25 et 50 mètres de Saignelégier ainsi que la pollution volontaire de l'eau dimanche dernier à Montfaucon n'ont en rien entravé le bon déroulement de la manifestation, dont la journée officielle a été marquée par la présence de Samuel Schmid, Conseiller fédéral. (comm.)

# Franches-Montagnes

*Stand de tir petit calibre Sous-la-Neuvevie*

## *Il sera reconstruit*



Vues intérieures du stand incendié dans la nuit du 24 au 25 juin.



Notre société a été victime d'un incendie criminel durant le mois de juin, juste avant le début du 3<sup>e</sup> Tir Cantonal Jurassien. Nous condamnons cet acte, mais nous ne voulons pas le juger ne connaissant ni les auteurs ni les raisons. Nous voulons simplement reconstruire nos installations, mais malheureusement le prix d'une nouvelle infrastructure est élevé.

C'est pourquoi, nous faisons appel à la solidarité de tous les Francs-Montagnards en vous demandant d'apporter votre soutien financier à notre projet de reconstruction. Nous le devons à tous nos vétérans aujourd'hui âgés, qui ont sué corps et âme pour ériger notre première bâtisse il y a plus de 40 ans. Quand nous les avons vus le cœur serré, devant les cendres de ce qui était un peu leur « bébé », nous avons mesuré toute l'ampleur de l'imbécillité de cet acte gratuit.

Nous savons que vous êtes sollicités de tous côtés, mais nous espérons un geste solidaire de la part de chaque Franc-Montagnard. Nous vous prions de verser vos dons sur le compte CCP No 23-3295-2 (Société de tir petit calibre/2350 Saignelégier) en mentionnant « nouveau stand ».

Par avance, nous vous remercions déjà pour votre générosité et votre élan de solidarité.

*Société de Tir PC et Pistolet Franches-Montagnes,  
Le comité*

Vendredi 19 et samedi 20 décembre 2003

## Assemblée communale animée à Saignelégier

# Eau, arbres et stand de tir

L'augmentation du prix du m<sup>3</sup> d'eau (de Fr. 1.70 à Fr. 2.20), la disparition d'arbres mais surtout la subvention de Fr. 8000.-, destinée à la reconstruction du stand de tir petit calibre de Saignelégier, auront animé l'assemblée communale du budget, mercredi soir à Saignelégier. Comme la veille au Noirmont et aux Breuleux, l'urne a dû être dépoussiérée afin de prononcer sur cette subvention, qui a finalement été octroyée par 37 oui et 26 non, pour les bulletins blancs ou nuls. Pour le reste, et sous la présidence de Vincent Cattin, les 69 ayants droit, sur 1531, auront presque donné leur aval tacitement à la dizaine de points à l'ordre du jour. Le crédit de 220 000 francs pour la réfection du tronçon Est de la rue du Chasseraud a lui aussi suscité le débat.

### Le procès-verbal ne sera plus lu!

Le secrétaire communal, Alain Siegenthaler, a lu une ultime fois le procès-verbal de l'assemblée précédente puisque, immédiatement après cette lecture, les citoyens n'ont pas discuté la modification du règlement d'organisation qui met un terme à cette pratique, souvent fastidieuse. Dorénavant, le compte rendu sera disponible, dans un délai de 30 jours au maximum, au bureau communal ainsi que sur internet. Les remarques pourront être adressées au secrétariat communal ou à l'ouverture de l'assemblée suivante.

Il n'y eut pas davantage de discussions pour l'octroi du droit de cité communal à Jules Ndingo, pour la modification du règlement de subventionnement des constructions, pour le subventionnement communal des constructions en 2004 et pour le prix de vente du terrain à bâtir communal (de Fr. 39.- à Fr. 83.50, Fr. 21.50 pour les saunages sans viabilité). Le crédit de Fr. 22 500.- pour la pose de 4 réverbères (9 m de haut) sur le chemin de la Tuilerie a été accepté sans opposition, ce qui permettra de sécuriser un tronçon étroit et très fréquenté de nuit. Les propriétaires de la disquette cabaret prendront une partie (Fr. 8000.-) des frais de cette réalisation à leur charge. La souscription de nouvelles actions pour un montant de 14 000 francs dans le cadre du projet de recapitalisation du Manège des Franches-Montagnes n'a pas suscité plus de commentaires. Cette participation est assortie de conditions précises, dont celle de voir la majorité des communes du district donner également leur accord!

### Des arbres plus petits...

La réfection du tronçon de la rue du Chasseraud, allant du carrefour du Soleil jusqu'à l'usine Miserez y compris la place est de la halle-cantine soit une surface de 2170 m<sup>2</sup>, nécessite-t-elle vraiment un investissement de 220 000 francs? La haie d'arbres qui borde ce secteur doit-elle disparaître? La discussion a été animée pour décider de l'octroi du crédit. Pour les autorités, cette rue mise à mal par des travaux récents et la transformation de la halle-cantine, doit être l'objet d'une réfection importante et non au coup par coup, souvent plus onéreux.

Le trafic y est important lors des nombreuses manifestations qui se déroulent à la halle-cantine, soulignent encore le maire René Girardin et le conseiller Jean Meier. Pour ce qui est de la haie jouxtant cette route, seules les grandes tiges seront appelées à disparaître. Ces arguments ont convaincu 49 personnes, alors que dix autres voient la un peu plus de convivialité

s'en aller, avec des rues qui perdent de leur charme.

### Un gros déficit

Prenant en compte l'éventuelle baisse des impôts (5%), voulue par le projet Jura Pays Ouvert, le budget 2004 présente un déficit important, 328 195 francs, sur un total de charges de 8,562 millions de francs. Malgré cela, la quotité à 2,5 ne changera pas. En revanche, l'eau subira une augmentation importante, de Fr. 1.70 le m<sup>3</sup> à Fr. 2.20. Vingt centimes sont destinés au SEF (frais de forages, importante canalisation réalisée, recherche d'un 3<sup>e</sup> point d'alimentation). Les 30 autres centimes iront dans une réserve en vue des travaux qui s'annoncent pour les rues des Rangiers et Bel-Air en 2005. En raison de cette hausse, les autorités réfléchiront sur la taxe d'épuration des exploitations agricoles concernées et pour qui la facture devient pesante.

Parmi les rubriques figurant dans ce volumineux dossier, relevons que Fr. 10 000.- sont destinés à l'entretien des bancs de foire, Fr. 8000.- pour le service de sécurité au Marché-Concours. La part du déficit au Centre de loisirs augmente de Fr. 78 000.- pour un total de Fr. 318 000.-. Une contribution de Fr. 2100.- ira au Cinéma Lux des Breuleux et une autre de Fr. 4200.- est destinée à la Fédération des associations culturelles des FM. Comme dit plus haut, le vote au bulletin secret a été demandé pour l'octroi des Fr. 8000.- à la reconstruction du stand de tir petit calibre. Parmi les interventions, on a senti une opposition de principe, une sensibilité par rapport à l'histoire de notre région. Pour le Conseil communal, cette contribution a été traitée comme d'autres sollicitations de sociétés sportives ou culturelles actives dans la localité. Une optique qui fut partagée par 37 ayants droit et repoussée par 26.

Dans les divers, un citoyen s'inquiéta de la disparition des grands arbres de la haie située entre la route cantonale et le dépôt de l'entreprise Chaignat (sortie Tramelan), de même que sur le tronçon de la piste cyclable Les Cerlätze - La Theurre. Un autre souhaite que l'on s'intéresse aux locaux de l'entreprise Aliseo (déclarée en faillite) pour y étudier une implantation éventuelle de locaux des employés communaux et des pompiers (SIS).

Avant de présenter ses vœux pour la nouvelle année, le maire remercia l'assistance d'avoir consacré une soirée pour la commune. Il est agréable et logique d'avoir des avis divergents et la contradiction est intéressante lorsqu'elle respecte les limites, résuma-t-il, faisant allusion au citoyen agité qu'il dut remettre promptement et séchement en place et dont les borborygmes en irritèrent plus d'un! (pha)

Les ne  
passe-  
quatre

Oppo  
rées  
l'augn  
la Co  
tion  
prop  
mesu  
objec  
«Not  
merc  
Schal  
réalis  
défic  
Le r  
velle  
la re

La p  
la co  
cont  
la v  
cont  
près  
de l

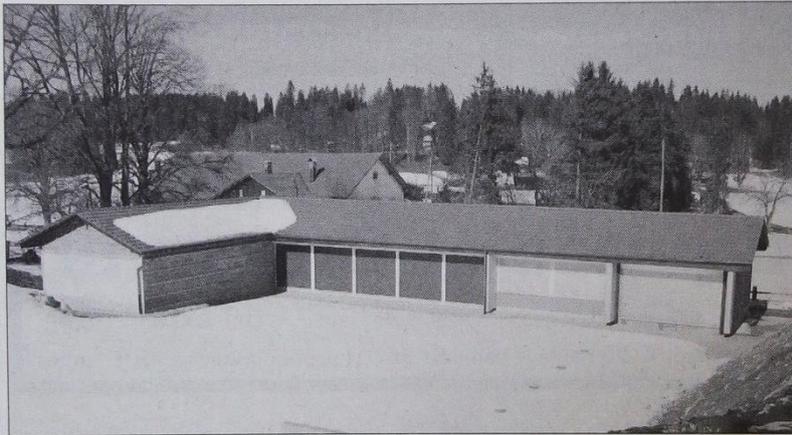
LA  
ma  
pel  
co  
so

Ce  
av  
m  
L  
m  
d  
d  
m

Vendredi 26 et samedi 27 mars 2004

## Stand de la Société de tir petit calibre et pistolet Inauguration prévue en 2005

*Depuis mai dernier, chaque samedi, les membres de la Société de tir petit calibre et pistolet des Franches-Montagnes se retrouvent Sous-la-Neuvevie. Selon les circonstances et les disponibilités, ils sont deux, cinq, parfois huit ou dix à donner de leur temps libre pour faire avancer la construction du stand de tir, totalement refait suite à l'incendie criminel du 24 juin 2001.*



A gauche, l'aile abritant les installations à 10 mètres; au centre, le local pourra accueillir 10 tireurs à 50 mètres et, à droite, l'espace réservé aux pistoliers 25 et 50 m.

Emmenés par le président Roland Gogniat, les membres de la société ont déjà effectué un sacré boulot. Sous la houlette de membres avisés, ils se sont tour à tour improvisés menuisier, charpentier, maçon, carreleur, électricien et peintre ou encore poseur d'isolation phonique, etc. Pour l'heure, quelque 4000 heures de bénévolat ont déjà été comptabilisées et les responsables estiment qu'il en faudra environ 5000 pour mener à bien cette construction.

Roland Gogniat ne fait pas une fixation d'ouvrir ces installations modernes le plus rapidement possible. C'est donc en 2005 qu'est prévue l'inauguration de ce stand qui répond aux nouvelles normes anti-bruit et de pollution, avec des récupérateurs de plomb par exemple. Des contraintes estimées à quelque 150000 francs sur un devis de 720000 francs qui devrait être tenu. Relevons encore que la société a réalisé une rampe permettant l'accès aux chaises roulantes et que les installations sont toutes à niveau.

A l'ouest, une aile abritera six postes de tir pour pistolet petit calibre et carabine à

air comprimé (4,5 mm) à 10 m, ce local est totalement fermé. Dans cette partie du bâtiment, on trouvera aussi une petite

cuisine et un local de rangement. Cette salle servira aussi de réfectoire et de salle de théorie. Au centre de la construction, le plus important volume pourra accueillir 10 tireurs simultanément pour le tir à la carabine (22 long rifle) à 50 mètres, avec des cibles électroniques. Enfin, à l'est, un stand, pour le pistolet petit et grand calibre (7,65 et 9 mm) à 25 et 50 mètres, a été aménagé avec des murs d'une épaisseur impressionnante. Cela permettra d'éviter au maximum les dégradements auditifs à l'intérieur comme à l'extérieur.

Même s'il y a encore « du pain sur la planche » pour les mois à venir, Roland Gogniat tient déjà à remercier la commune de Saignelégier pour sa participation à ce projet, alors que la campagne de dons a également reçu un accueil positif. Ceci contribuera à réduire la charge de la société et de ses quelque 70 membres. Le prêt LIM accordé est donc aussi le bienvenu alors qu'une subvention de l'Office cantonal des sports est encore en suspens. Le président tient à préciser que le projet n'a pas reçu un franc des instances militaires ou autres, puisque ces installations sont considérées comme sportives, uniquement. Alors, si vous désirez faire un geste pour la Société de tir petit calibre et pistolet des Franches-Montagnes, il sera toujours le bienvenu au C.c.p. 23-3295-2. (pha)



Vue du local qui accueillera les tireurs à 10 mètres.